

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- L A
D R O
M E - LE DÉPARTEMENT

Valence, le 14 décembre 2009

Le Département poursuit son action pour les drômois et le développement de la Drôme.

Mesures et aides votées lors de la commission permanente du 14 décembre 2009

▪ **Mener une politique sociale ambitieuse**

Le secteur social fait l'objet d'une politique forte et volontariste de la part du Département.

→ 300 000€ ont été versés à Drôme Aménagement Habitat pour la construction d'une Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées comportant 23 logements sur la commune de Rémuzat.

→ Une convention a été passée avec l'Association Restaurantsducoeur-insertion26 (AD26I) afin que cette dernière gère la cession de l'ensemble du matériel informatique obsolète du Département. Ainsi la moitié du matériel sera donnée aux associations choisies par le Département et l'autre moitié sera revendue au bénéfice de l'AD26I.

▪ **Encourager les projets des entreprises pour soutenir l'emploi**

Le développement économique est une priorité pour le Département de la Drôme. Il apporte une aide conséquente aux entreprises.

→ aides à l'immobilier pour 11 entreprises pour un montant global de 392 000 €. Ces aides sont assorties de conditions de créations d'emplois et/ou de réalisation d'investissements productifs.

→ aide à hauteur de 274 743 € au titre du soutien aux industries agroalimentaires pour la Coopérative Agricole des Producteurs Associés de la Galaure.

→ aide de 4500 € à la Sarl Panier d'Oeufs Cocorette de Upie pour son développement au titre du soutien aux industries agroalimentaires.

▪ **Accompagner le développement des collectivités**

→ Dans le cadre de ses aides aux collectivités de moins de 5000 habitants, le Département a accordé 224 276€ de subventions pour 3 opérations :

- 40 216 € pour la rénovation de l'auberge refuge de Roybon
- 82 766 € pour l'aménagement de la place du village de La Chaudière
- 101 294€ pour la restructuration du groupe scolaire de Saillans

▪ **Agir pour le tourisme**

Le Département accorde une attention particulière au tourisme, élément fondamental pour le développement local et l'aménagement du territoire.

→ Le Département a adhéré à la Fédération Rhône Alpes Nordique dont le but est de mettre en place, de promouvoir, de percevoir et de répartir une redevance permettant l'accès aux domaines nordiques de tous les sites de la région. La Fédération veut donner à tous les fondeurs la possibilité d'accéder à l'ensemble des domaines nordique en contrepartie du paiement de la carte annuelle Nordic Pass Rhône Alpes. La station de

Font d'Urle Chaud Clapier fait office de site test afin de déterminer si les stations drômoises poursuivront leur implication dans ce nouveau dispositif. Le prix de la carte est de 110€ pour les adultes, 100€ pour les groupes et 28€ pour les 6-16 ans.

→ La mise à l'enquête pour le printemps 2010 du projet Véloroute Voie Verte de la Vallée de l'Isère a été votée. Ce projet représente un coût de 9 500 000€ dont 35% sera à la charge du Département. De plus, il a été voté une mise à l'enquête par anticipation de la passerelle sur l'Isère entre Romans et Bourg de péage pour le passage de la VVV. Cette anticipation a été décidée car la construction de la passerelle permettrait de faire passer une conduite d'assainissement nécessaire à la ville de Bourg de Péage pour le début de l'année 2010.

▪ **Aider l'enseignement supérieur**

Le Département est très actif auprès du pôle universitaire Drôme-Ardèche qui assure une vraie mission de service public et de démocratisation de l'enseignement supérieur.

→ 33 635€ d'aides à l'international ont été attribuées à 19 élèves de l'ESISAR partant en stage à l'étranger.